

Avis d'arrêt des prises de jeu et résiliation du règlement de jeu à aléa immédiat en ligne de La Française des jeux dénommé « LES CLEFS DU TRESORS »

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu à aléa immédiat en ligne « LES CLEFS DU TRESORS » pour laquelle s'applique le règlement de l'offre de jeux à aléa immédiat en ligne ainsi que l'annexe, relative au jeu dénommé « LES CLEFS DU TRESORS » sont arrêtées en principe dans la journée du 06 mai 2024.

Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Les prises de jeu dont le statut est « en cours » à la date d'arrêt du jeu « LES CLEFS DU TRESORS » pourront être terminées jusqu'à l'expiration du délai de trente jours visés à l'article 3 du règlement de l'offre de jeu à aléa immédiat en ligne disponible sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, l'annexe au règlement de l'offre de jeu à aléa immédiat en ligne relative au jeu dénommé « LES CLEFS DU TRESORS » est résiliée à compter du 6 juin 2024.

Fait le 30 avril 2024,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri